

## **SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES GESTION ET D'AMENAGEMENT DU TECH**

- |   |  |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Compétence particulière liée aux risques majeurs<br><input checked="" type="checkbox"/> Connaissance risques majeurs, études, ....<br><input checked="" type="checkbox"/> Information / sensibilisation / formation<br><input type="checkbox"/> PICS ou organisation spécifique | <input checked="" type="checkbox"/> Soutien PCS<br><input type="checkbox"/> Système d'alerte<br><input checked="" type="checkbox"/> Autre(s) |
|---|--|

### **DESCRIPTIF DE LA STRUCTURE**

[www.vallee-du-tech.com](http://www.vallee-du-tech.com)

**Date de création :** 22 09 1994

**Nombre de communes :** 40 communes adhérentes sur 42

**Nombre d'habitants sur le territoire :** 76 000 habitants

**Taille des communes :** Argelès sur mer : 10 095 habitants permanents mais surclassée ;  
Calmeilles : 70 habitants

**Superficie du bassin versant :** 800 km<sup>2</sup>

**Linéaire de cours d'eau estimé :** 480 km (cours d'eau principaux)

**A savoir :** Le Tech est un fleuve côtier des Pyrénées-Orientales qui prend sa source à près de 2 400 mètres. Il parcourt 85 km entre montagne et plaine avant de se jeter dans la mer.

**A savoir :** la structure compte 5.5 personnes.

### **PRISE EN COMPTE DE LA THEMATIQUE**

**Événements majeurs ayant touchés le territoire de la structure**

Octobre 1940 : crue de référence (fréquence : 350 ans)

1992 : crue décennale

**Compétences du syndicat :**

- Mise en œuvre des axes d'un PAPI 1 (de 2003)
- a porté un contrat de rivière (2001)

**A savoir :** Un SAGE est en cours d'élaboration.

**A savoir :** Le syndicat de la vallée du Tech n'a pas de compétence en matière de travaux lourds. Il est assistant à maîtrise d'ouvrage.

**Moyens affectés à la thématique risques majeurs dans la structure :**

1 personne à plein temps (réduction de la vulnérabilité)

2 postes à temps partiel :

- technicien de rivière
- assistance technique générale : directeur administratif et technique

## **THEMES LIES AUX RISQUES MAJEURS**

**A savoir :**

Le syndicat propose un pack « PCS-DICRIM-repères de crues » aux communes qui souhaitent s'engager dans la démarche. Les trois prestations sont externalisées et contiennent également un exercice PCS obligatoire et une formation des membres du PCS (agents et élus).

**Connaissance des risques :**

- Mise en place des repères de crues
- Etudes d'intérêt général : le transport solide, les crues intermédiaires, digues et ouvrages de protection
- Participe à une analyse des crues historiques : analyse terrain, recueil des données historiques. Ce travail est piloté par la DDEA 66 et associe les universités.
- Etude de la réduction de la vulnérabilité sur un secteur pilote. Trois volets ont été développés :
  - le bâti
  - les activités (économiques et loisirs)
  - le plan des réseaux

**A savoir :** Sur le secteur pilote concerné par le risque d'inondation de plaine, la phase « étude et diagnostic » est terminée. La phase « travaux » va correspondre à un programme opérationnel de type : PIG. Le programme des mesures reste à définir avec les acteurs impliqués (CCI, chambre de l'agriculture, ...)

**A savoir :** Sur le secteur pilote concerné par le risque de crues torrentielles, la phase « étude et diagnostic » a été engagée mais le cahier des charges n'a pas été validé ;

**Information / sensibilisation / formation :**

- Réalisation des DICRIM (prestataire extérieur)
- Formation des agents dans le cadre de la démarche PCS (prestataire extérieur)
- Formation des élus (notamment avec le jeu RIVERMED)
- Participation aux manifestations en lien avec la problématique du syndicat
- Animation de réunions publiques (culturelles, patrimoniales, ...)

- Actions d'information spécifiques à destination de la population non permanente (informer sans effrayer)
- Supports d'information créés par le syndicat, dans le cadre du Programme Conservatoire de la Mémoire du Risque :
  - plaquettes (journal semestriel) sur les actions menées dans le cadre du PAPI. Elles sont diffusées aux communes et aux partenaires techniques et financiers
  - dépliants format A5 : sur les consignes de base, les bons réflexes à adopter au moment de l'alerte, pendant l'inondation et après. Ce support est dupliqué en très grand nombre car les communes le diffusent à leurs administrés.
  - Une brochure de 26 pages qui aborde la problématique du risque sur le territoire. Cette brochure accompagne notamment l'exposition itinérante car elle en reprend tous les thèmes.

**Alerte :**

**A savoir** : Cet aspect est traité par les services de l'Etat

**Plan Communal de Sauvegarde (PCS) :**

- Réalisation des PCS : Appui technique pour la rédaction du cahier des charges, les demandes de subvention et l'accompagnement du PCS (le syndicat est membre du comité de pilotage de chaque PCS)

**A savoir** :

10 communes ont été identifiées comme prioritaires pour la mise en place du PCS, du DICRIM et des repères de crue dans le cadre du PAPI 1.

A ce jour, 16 procédures PCS-DICRIM-repères de crues sont engagées.

**A savoir** :

Le cumul des aides publiques peut atteindre 80% du financement d'un PCS.

**AUTRES** :

**Supports pédagogiques :**

- Exposition itinérante sur le risque d'inondation (21 panneaux). Elle est prêtée aux communes-membres.

## **ORGANISATION DE CRISE SPECIFIQUE A LA STRUCTURE**

Néant

## **ACTIONS A VENIR / REFLEXIONS EN COURS**

- Formation des agents territoriaux (réglementation, conduites à tenir)
- Mise en place des plans familiaux de mise en sûreté (PFMS) : le cahier des charges est établi. L'engagement territorial va être sollicité.
- Création d'un observatoire de l' « eau » (avec le programme transfrontalier « Atelier transfrontalier de l'Eau 2 ») avec la mise en place d'un SIG et d'un service web qui permettrait de visualiser sur de la cartographie les informations liées à la problématique du syndicat.
- un PAPI 2 : extension géographique  
Actions envisagées : homogénéiser au niveau de tout le territoire les actions du PAPI 1 (PCS – DICRIM – repères de crue, actions de réduction de la vulnérabilité)

### **CONTACT**

**NOM et prénom :** FARRES Isabelle

**Service/Direction de rattachement :** Syndicat de la vallée du Tech

**Fonction :** Directeur administratif et technique

**Coordonnées mail :** [contact@vallee-du-tech.com](mailto:contact@vallee-du-tech.com)

**Coordonnées téléphoniques :** 04 68 87 08 78

**Date de recueil des informations :** 01 2009